



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 28 juin 2023

**Déclaration commune issue de la VIe Rencontre de Haut Niveau entre la  
République française et la République portugaise**

**Mercredi 28 juin 2023**

1. Les Premiers ministres de la France, Élisabeth Borne, et du Portugal, António Costa, se sont réunis ce mercredi 28 juin 2023 pour la VIe Rencontre de Haut Niveau France-Portugal, dont le thème central était « Science, Innovation et Enseignement ».
2. Pour la partie française, étaient également présents à cette VIe Rencontre de Haut Niveau, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye ; la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau ; le secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer, Hervé Berville ; et la secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe, Laurence Boone. Pour la partie portugaise, ont participé le ministre des Affaires étrangères, João Gomes Cravinho ; la ministre de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur, Elvira Fortunato ; le ministre de l'Éducation, João Costa ; le secrétaire d'État aux Affaires européennes, Tiago Antunes ; et le secrétaire d'État chargé de la Mer, José Maria Costa.
3. Eu égard à l'importance des relations bilatérales entre les deux Pays, à la force des liens culturels, économiques et scientifiques qui nous unissent et à la volonté partagée de les approfondir, la VIe Rencontre de Haut Niveau a confirmé la large convergence de vues entre la France et le Portugal, l'engagement réciproque à renforcer les relations bilatérales, la détermination à coordonner leurs positions sur les plans européen,

international et multilatéral. Elle a permis de discuter des opportunités offertes par l'investissement des deux pays dans la promotion de projets conjoints dans les domaines de la recherche, de la science et la technologie, des transitions énergétique, digitale, environnementale et en ce qui concerne le transfert de connaissances. Les deux Premiers ministres ont acté le principe de réviser l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique du 12 juin 1970 dans l'objectif d'intensifier les coopérations bilatérales existant entre les deux pays dans les domaines culturel, éducatif, universitaire et scientifique.

4. Considérant le thème central de la VIe Rencontre de Haut Niveau, les deux Premiers ministres ont ainsi évoqué les possibilités de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la science, de l'innovation et de l'enseignement. Les Premiers ministres sont convenus d'élaborer un Plan d'action bilatéral d'ici à la fin de 2023 qui visera notamment à accroître l'échange scientifique entre les deux pays et à renforcer la visibilité et intensifier le rôle économique de la science et de la technologie produites en France et au Portugal, en cohérence avec le nouvel accord de coopération qui sera préparé. Ce plan permettra également de favoriser les relations entre institutions académiques, instituts scientifiques et entreprises innovantes des deux pays, l'échange de bonnes pratiques et d'améliorer la divulgation scientifique et technologique, s'inspirant, notamment, de l'expérience très positive de la « Saison Croisée » France-Portugal de 2022.
  
5. En ce qui concerne l'enseignement, les deux Premiers ministres s'accordent sur l'importance de l'apprentissage des langues étrangères et, considérant le profil international et le potentiel qui y est associé, convergent sur la nécessité de continuer à soutenir l'enseignement du français au Portugal et de dynamiser l'enseignement de la langue portugaise en France. À cet effet, ils ont missionné les membres de leurs Gouvernements chargés de l'Éducation, conformément aux termes de l'Accord de coopération éducative et linguistique de 2017, afin d'assurer l'accroissement de l'offre de l'enseignement de la langue du pays partenaire dans les systèmes éducatifs français et portugais là où les besoins auront été identifiés. A l'occasion de cette rencontre, les deux Premiers ministres ont acté le principe et la signature, à la suite de la rencontre, d'une déclaration entre les deux pays relative aux sections internationales portugaises et aux classes de cycle terminal menant à l'option internationale du baccalauréat intitulée

« baccalauréat français international » section portugaise en France et dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

6. Au plan européen, la VIe Rencontre de Haut Niveau confirme l'engagement fondamental de nos deux pays en faveur de l'Union européenne dont il est plus que jamais essentiel de poursuivre la construction au service de la défense de nos intérêts, de la promotion de nos valeurs et du bien-être de nos peuples.
7. Compte tenu de la Conférence des Nations Unies sur les Océans qui s'est tenue à Lisbonne en 2022 et de celle qui se tiendra à Nice en 2025, les deux gouvernements se sont engagés à approfondir la coopération bilatérale dans le domaine des océans, notamment dans la recherche océanographique en lien avec leur engagement en faveur de la préservation des océans tenant compte, également, de son importance pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité, se félicitant des échanges soutenus déjà existants entre les institutions de la société civile des deux pays sur cette question. Les deux gouvernements se sont notamment engagés à signer puis ratifier au plus vite le traité visant à protéger la biodiversité marine en Haute mer et à échanger sur les mesures de protection et des gestions des espaces marins. Les deux gouvernements partagent la nécessité d'une approche de précaution à l'égard de l'exploitation minière des grands fonds marins. Cette exploitation ne devrait pas avoir lieu jusqu'à ce que les connaissances scientifiques disponibles garantissent que les impacts potentiels d'une exploitation minière ne causeront pas de dommages irréparables dans l'environnement marin. Les deux gouvernements sont convenus de mettre en place une coopération étroite en matière de sciences océanique et recherche océanographique, qui pourra s'inscrire dans le cadre du plan d'action bilatéral en matière de recherche, en lien avec leur engagement commun en faveur de la préservation des océans, et des échéances en 2025 en France de l'année des océans et de l'organisation de la troisième conférence des Nations-Unies sur les océans.
8. Les deux Premiers ministres ont réitéré leur ferme condamnation de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies, et ont rappelé le soutien indéfectible de la France et du Portugal à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières

internationalement reconnues, ainsi qu'au droit inhérent de l'Ukraine à la légitime défense contre l'agression russe.

9. Les deux Premiers ministres sont convenus que la VIIe Rencontre de Haut Niveau aurait lieu au Portugal en 2025.